Réf. Farde e-Assemblées : 2300642

N° OJ : 178

Projet d'Arrêté - Conseil du 16/12/2019

Objet : Tourisme 2019 : Annulation du subside nominatif de 20.000,00 EUR à l'asbl tourist info for young people.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions ;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Vu la liste des transferts reprenant les subsides nominatifs, votée par le Conseil communal en sa séance du 11 mars 2019;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article 1 : Supprimer le subside nominatif de 20.000,00 EUR octroyé à l'asbl TOURIST INFO FOR YOUNG PEOPLE pour le projet "USE-IT" étant donné qu'il n'a pas été réalisé.

Article 2 : La dépense prévue sur l'article 56110/33202 du budget ordinaire 2019 est supprimée.

Annexes :